

## Protection et conservation de la nature

# Régénération du Bois-des-Lattes aux Ponts-de-Martel

**La tourbière du Bois-des-Lattes située sur le territoire de la commune des Ponts-de-Martel est inscrite à l'Inventaire fédéral des hauts-marais et marais de transition de Suisse. Elle fera l'objet de travaux de régénération à partir de mi-septembre 2010, pour une durée d'environ huit semaines.**

En tant que propriétaire, le Canton de Neuchâtel a saisi l'opportunité offerte par la Confédération, dans le cadre du programme des mesures de stabilisation conjoncturelle, de planifier et d'entreprendre des mesures de régénération de la tourbière du Bois-des-Lattes, aux Ponts-de-Martel. Ces mesures répondent aux exigences de protection de l'Ordonnance fédérale sur les hauts-marais (OHM).

Les travaux de régénération projetés seront entrepris dès la mi-septembre et dureront environ huit semaines. Ces travaux prévoient la gestion du dynamisme forestier et de l'équilibre hydrique de deux secteurs de la tourbière. La coupe d'arbres (140 mètres cubes) vise à remettre en lumière le sol et à diminuer l'évapotranspiration. La gestion hydrique a pour objectif de conserver l'eau à l'intérieur de la tourbière (masse de tourbe) par le comblement d'anciens fossés de drainage (1'500 mètres linéaires) avec 950 mètres cubes d'un mélange de copeaux et de sciure. Ces mesures de gestion permettront de conserver et de favoriser la végétation caractéristique des tourbières.

Pour des raisons techniques (accès, topographie, distance, durée) et afin d'éviter d'importants dégâts au sol fragile de la tourbière, le mélange copeaux-sciure ainsi que le produit de la coupe seront transportés par hélicoptère. Cette intervention est prévue les 16 et 17 septembre 2010 sous réserve des conditions météorologiques.

**Pour de plus amples renseignements:**

**Sébastien Tschanz, collaborateur scientifique au Service de la faune, des forêts et de la nature, tél. 032 889 79 02 ou 079 625 85 97.**

Neuchâtel, le 14 septembre 2010